COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT GARONNAISES

Communiqué de presse
Le 22 décembre 2017

Un nouveau règlement intérieur pour les déchetteries de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

Jeudi soir, les élus communautaires ont adopté un nouveau règlement intérieur pour les déchetteries. Le but : harmoniser les conditions d'accès et les pratiques dans un contexte de hausse constante de la fréquentation et des apports. Il s'agit du premier acte d'uniformisation pour le service Déchets suite à la fusion des intercommunalités. Le nouveau règlement des déchetteries entrera en vigueur le 1er janvier 2018.

Un règlement pour harmoniser les pratiques

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises gère désormais deux déchetteries : une située à Saint-Béat et l'autre située à Bagnères-de-Luchon. Même si d'anciens règlements avaient été instaurés, la fusion imposait de les retravailler pour les uniformiser. La Commission « Déchets/Recyclage » présidée par Denis MARTIN a ainsi travaillé à l'élaboration de ce nouveau règlement, afin de proposer des conditions de dépôt et d'accès similaires.

Des conditions d'accès élargies et des dépôts limités

Désormais, les particuliers habitant le Saint-Béatais et le Luchonnais pourront utiliser indistinctement les deux déchetteries, comme précédemment, sur présentation d'une vignette d'accès remise gratuitement en déchetterie (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité).

Pour les professionnels, et en raison d'un mode de financement différent (voir encadré), l'accès à la déchetterie de Luchon sera payant et ouvert exclusivement à ceux disposant d'un siège social dans le secteur Luchon. Cette redevance spéciale étant obligatoirement mise en place dans le cas d'un financement sous la forme d'une taxe.

Tous les usagers, quels qu'ils soient, verront leurs dépôts limités à 1 m^3 de déchets par jour. En cas de dépôts compris entre 1 et 5 m^3, il faudra contacter la déchetterie pour s'assurer au préalable qu'elle puisse absorber cet apport et si besoin, le fractionner. Les dépôts supérieurs à 5 m^3 par jour seront interdits.

Pour rappel, les usagers du Haut-Comminges ont accès à des déchetteries situées à Huos et Izaourt ainsi qu'à des points relais à Troubat et Sauveterre-de-Comminges, gérés par le SIVOM du Haut-Comminges. L'accès se fait sur présentation d'une vignette délivrée au siège administratif (17 avenue de Luchon à Gourdan-Polignan).

Les prochaines étapes

Suite à la fusion et à la réorganisation des services, un audit du service Déchets/Recyclage se poursuit et permettra à terme d'offrir un service équivalent à chaque habitant du territoire notamment grâce à un mode de financement et à un règlement de collecte harmonisés.

L'ensemble des services et des commissions de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises travaillent actuellement sur l'harmonisation de l'offre de services à l'échelle du nouveau territoire.

Zoom sur le financement du service déchets ménagers

L'harmonisation fiscale interviendra au plus tard au 1er janvier 2020.
En attendant, les anciens territoires ont conservé leur mode financement du service de collecte des déchets :

- Luchonnais : application de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères indexée sur le foncier bâti, une redevance spéciale devant obligatoirement être perçu de la part des utilisateur professionnels du service
- Saint-Béatais : application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères appliqués à tous les usagers du service
- Haut-Comminges : application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères appliqués à tous les usagers du service, redevance intégralement reversée au SIVOM du Haut-Comminges qui gère ce service pour le compte de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales :

Déchetterie de Bagnères-de-Luchon
Tél : 05 61 94 31 38
Du 1er mai au 31 octobre :
Lundi : 14h-18h
Mardi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h
Du 1er novembre au 30 avril :
Lundi : 14h-17h
Mardi au samedi : 9h-12h / 14h-17h

Déchetterie de Saint-Béat
Tél : 06 86 77 80 29
Toute l'année :
Mardi au samedi : 8h30-12h00 / 14h-17h30

Contact CCPHG : Chloé SAVARIN
Tél. : 05 61 94 79 55